

Evaluation réalisée avec l'appui du F3E pour (réf 220 EEI) :



**Max Havelaar France**



Immeuble le Méliès - 261, rue de Paris - 93100 Montreuil

Fax : 01.48.70.07.68

E-mail : [webmaster@maxhavelaarfrance.org](mailto:webmaster@maxhavelaarfrance.org)

Web : [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

## **Etude des effets et de l'impact du commerce équitable labellisé au Pérou et en République Dominicaine**

RESUME DU RAPPORT TRANSVERSAL

Novembre 2007

Lise DUVAL, Nadia Zarioh



64, Chemin del Prat

31 320 Auzeville

Tel / Fax: 05 61 73 17 55

[oreade-breche@oreade-breche.fr](mailto:oreade-breche@oreade-breche.fr)

[www.oreade-breche.fr](http://www.oreade-breche.fr)

## RESUME

Ce rapport présente une réflexion sur la méthode utilisée dans le cadre d'un dispositif de mesure de l'impact du commerce équitable mis en place au sein de FLO et Max Havelaar. Ce dispositif utilise une méthode identique sur différents terrains, qui s'appuie sur une grille d'analyse constituée de critères et d'indicateurs d'évaluation. La réflexion présentée dans ce rapport est nourrie par les résultats d'études de cas appliquant cette grille sur deux types d'organisations de producteurs certifiées par FLO : COCLA, une centrale de coopératives caféières du Pérou et Banelino une organisation de producteurs de bananes de la République Dominicaine. Ces deux études permettent d'émettre plusieurs réflexions qui devraient permettre de faire progresser la méthodologie.

**La première réflexion concerne l'objet de l'étude :** il est essentiel de centrer l'analyse sur les effets du commerce équitable. Ceci impose de distinguer les effets du CE par rapport à ceux d'autres facteurs et notamment aux effets liés aux actions de l'OP elle-même. Dans le cas contraire, l'étude de l'impact du CE sur une OP risque de devenir un exercice d'évaluation de l'OP, pouvant être perçue par cette dernière comme un audit supplémentaire.

**Une seconde réflexion porte sur la méthode permettant de distinguer les effets propres du CE.** Cette méthode mériterait d'être explicitement présentée dans le document méthodologique en complément à la grille d'analyse, afin de garantir l'homogénéité de mesure des indicateurs. Actuellement, deux orientations sont proposées. La première apparaît implicitement au travers de la grille d'analyse elle-même, elle consiste à expliciter les logiques d'actions du CE et en faire découler des critères et des indicateurs d'évaluation. Ce travail a été refait sur les deux terrains ; il a abouti à des indicateurs d'effets similaires à ceux de la grille et a permis d'enrichir la grille d'analyse dans laquelle il s'est avéré que les indicateurs d'actions et de moyens de FLO étaient peu présents. Ce travail pourrait être poursuivi en distinguant plus nettement les indicateurs d'actions, de moyens, d'effets directs et d'effets globaux.

La seconde est une méthode quasi-expérimentale, proposée implicitement dans la grille d'analyse, avec un échantillon de contrôle constitué de producteurs ne bénéficiant pas de l'intervention. L'expérience du terrain COCLA a montré qu'appliquée avec un échantillon représentatif et pondéré, et combinée à des entretiens qualitatifs, cette méthode permet une démonstration rigoureuse. Cependant, elle ne peut pas s'appliquer à tous les terrains du fait de difficulté à construire l'échantillon de contrôle. Il faut alors se tourner vers les méthodes de comparaison avant/après intervention qui ont montré des résultats très constructifs, bien que plus complexes à analyser.

**Une troisième réflexion porte sur l'approche participative qui est une des forces de la méthode.** La participation active des OP à l'évaluation s'est avérée une nécessité pour obtenir les informations de base et la coopération de l'OP. D'autre part, elle permet aux OP de valoriser et de s'approprier les résultats de l'évaluation sachant que ce type d'exercice représente un effort important en termes de transparence mais également de temps pour les OP participantes.

**Enfin, un dernier point de réflexion porte sur le manque de clarté sur la logique du CE** qui constitue une des principales limites à l'analyse de l'impact. Elle révèle le processus de construction d'une vision partagée entre les OP et FLO sur les objectifs visés, leur hiérarchisation et les actions qui doivent être mises en œuvre pour les atteindre.